

**EXTRAIT DU
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE de convocation et d'affichage

16 février 2024

DATE de publication de la délibération

27 février 2024

Séance du vendredi 23 février 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27

Présents 20

Votants 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténiac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

Étaient présents : TOCZÉ Christian, Maire ; Mmes et MM. DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, Adjoints ; Mmes et MM. ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, FOUCHARD Fabrice, JEANNEAU Luc, LEMARCHANDEL Franck, MARTINIAULT Anne-Laure, QUENOUILLE Roger, D'ABOVILLE Rosine, DEHEEGER Vianney, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, PRESCHOUX Léon, Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés : BIMBOT Frédéric donne pouvoir à TOCZÉ Christian ; DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à BOSSARD Nelly ; GORON Maxime donne pouvoir à LEGRAND Rémi ; SALIS Anaïs donne pouvoir à JEANNEAU Luc ; BAZIN Denis donne pouvoir à PRESCHOUX Léon ; BLANDIN Béatrice donne pouvoir à MORIN-LOUVIGNY Isabelle ; DUFEIL Christophe.

Secrétaire de séance : Rémi LEGRAND, à qui il est adjoint un auxiliaire.

N°230224-9 : Travaux de rénovation / extension des vestiaires du stade : demandes de subventions au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur pour les vestiaires et pour le Club House

Il est proposé de demander une aide financière à la ligue de Bretagne de football au titre du FFA Saison 2023-2024 pour les travaux de rénovation / extension des vestiaires du stade, ainsi que pour le Club House.

PLAN DE FINANCEMENT au 01/02/2024

Coût de l'opération (Montants en H.T.)				
Travaux / Description	Dépense totale	Dont dépenses Travaux (359 m ²)	Soit dépenses Tx Vestiaires (289,38 m ²)	Soit dépenses Tx Club House (69,62 m ²)
Maîtrise d'œuvre HT	73 353,00 €			
Mission OPC	18 800,00 €			
Diverses études (Géo – Topo - Contrôle Techn. - SPS)	13 000,00 €			
LOT1-Voiries Réseaux divers	53 836,90 €	53 836,90 €	43 396,44 €	10 440,46 €
LOT2-Désamiantage	22 580,00 €	22 580,00 €	18 201,12 €	4 378,88 €
LOT3-Démolitions - Gros œuvres	175 452,44 €	175 452,44 €	141 427,37 €	34 025,07 €
LOT4-Charpente Bois	39 511,29 €	39 511,29 €	31 848,96 €	7 662,33 €
LOT5-Couverture Alu	169 432,24 €	169 432,24 €	136 574,66 €	32 857,58 €
LOT6-Menuiseries Extérieures Alu	89 587,35 €	89 587,35 €	72 213,89 €	17 373,46 €
LOT7-Menuiseries Intérieures	185 095,33 €	185 095,33 €	149 200,24 €	35 895,09 €
LOT8-Carrelage Faïence	96 008,00 €	96 008,00 €	77 389,40 €	18 618,60 €
LOT9-Peintures Revêtement Sol	21 470,45 €	21 470,45 €	17 306,74 €	4 163,71 €
LOT10-Plomberie Chauffage	283 582,38 €	283 582,38 €	228 587,94 €	54 994,44 €
LOT11-Électricité	59 607,08 €	59 607,08 €	48 047,62 €	11 559,46 €
MOBILIER pour Vestiaires	10 337,40 €			
MOBILIER pour Club House				
Coût Total Prévisionnel HT	1 311 653,86 €	1 196 163,46 €	964 194,38 €	231 969,08 €

Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	Montant sollicité HT	Taux	Montant Acquis HT	Taux
DSIL RT 2021			86 620,38 €	6,60 %
DSIL classique 2021			120 000,00 €	9,15 %
Agence Nationale du Sport			450 000,00 €	34,31 %
Bien Vivre 2022 en Bretagne			125 483,00 €	9,57 %
Contrat de Solidarité Territoriale année 2023			200 000,00 €	15,25 %
FAFA Vestiaires	10 000,00 €	0,76 %		
FAFA Club House	10 000,00 €	0,76 %		
Sous-total aides publiques	20 000,00 €	1,52 %	982 103,38 €	74,88%
Part de la collectivité				
Fonds propres				
Emprunt		23,60 %	309 550,48 €	
Participation du maître d'ouvrage			309 550,48 €	23,60 %
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			1 311 653,86 €	100 %

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- Approuver le nouveau plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- Solliciter une subvention auprès du District d'Ille-et-Vilaine de Football au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) 2023-2024 pour un montant de 10 000,00 € pour les vestiaires ;
- Solliciter une subvention auprès du District d'Ille-et-Vilaine de Football au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) 2023-2024 pour un montant de 10 000,00 € pour le Club House ;
- Charger Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles en ce sens.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire,
Christian TOCZÉ




La secrétaire de séance,
Rémi LEGRAND



Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le **23 février 2024**,

De sa publication sur le site Internet de la commune le **27 février 2024**.